

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Fournisseurs de services d'Emploi Ontario

EXPÉDITEUR : David Cronin, directeur
Direction du soutien à la prestation des programmes

DATE : Le 26 mai 2020

OBJET : Exigences liées aux rapports financiers de fin d'exercice pour 2019-2020

Le ministère a reçu des demandes concernant l'assouplissement des exigences concernant les dates limites pour la présentation des rapports financiers de fin d'exercice pour 2019-2020 en raison du contexte actuel. La présente note de service a pour but de vous informer que, afin de vous aider pendant cette période difficile, les rapports de fin d'exercice qui devaient être présentés d'ici le 31 juillet 2020 doivent maintenant tous être soumis le **31 juillet 2020**. Toutes les autres échéances pour la présentation de rapports demeurent inchangées, ou telles qu'énoncées dans l'annexe « F » de votre entente de paiement de transfert. Le ministère espère que cette prolongation vous accordera un peu plus de temps pour fournir les rapports demandés, y compris pour trouver un vérificateur, au besoin, tout en maintenant la responsabilisation en ce qui a trait aux programmes.

J'aimerais également souligner qu'en mars 2019, le ministère avait fait parvenir une note de service au sujet des [ententes de paiement de transfert d'Emploi Ontario pour 2019-2020](#), dans laquelle étaient présentés plusieurs changements, y compris une nouvelle exigence liée aux rapports du vérificateur pour 2019-2020 (pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020).

Ainsi qu'il était précisé dans la note de service, pour les ententes qui sont gérées dans le système Connexion pour les fournisseurs de services du Système d'information d'Emploi Ontario (SIEO-FS Connexion), les fournisseurs de services doivent télécharger une copie du rapport directement dans le système, conformément au processus existant. Les vérificateurs doivent **également** en transmettre une copie directement au ministère. En ce qui concerne

les ententes qui ne sont pas gérées dans le SIEO-FS Connexion, les vérificateurs sont simplement tenus de transmettre une copie du rapport directement au ministère.

Comme mentionné précédemment, la présente note de service vise à fournir de plus amples renseignements sur le processus de présentation des prochains rapports du vérificateur. Pour les rapports du vérificateur de 2019-2020, veuillez demander à votre vérificateur d'envoyer son rapport dûment rempli à l'adresse courriel fournie à l'annexe « B » de votre entente de paiement de transfert de 2019-2020, dans la partie du tableau intitulée « Coordonnées aux fins de la remise des avis à la province » avant l'échéance révisée du 31 juillet 2020.

Pour toute question sur les rapports financiers de fin d'exercice pour 2019-2020, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation.

Je vous remercie de votre collaboration,

David Cronin
Directeur

c. c. Jennifer Barton, directrice régionale, Région de l'Est
Heather Cross, directrice régionale intérimaire, Région de l'Ouest
Andrew Irvine, directeur régional, Région du Nord
Tariq Ismati, directeur régional, Région du Centre